Image not found or type unknown

Non respect du plan des travaux de surélévation valide en AG

Par **Lin92**, le **15/01/2020** à **22:01**

Bonjour

Nous avons validé en AG un droit à un copropriétaire de construire une surélévation selon les plans présentés.

La mairie a obligé une modification du plan.

Les travaux ont commencé mais sans revalidation des nouveaux plans jamais présentés aux copropriétaires et sans nouvelle validation.

Quels sont les risques pour le propriétaire de ce nouveau lot?

Que peut exiger la copropriété ?

Quelle responsabilité du syndic

Merci d avance

L.Rak

Linsam58@gmail.com

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés